



DIRECTEUR(TRICE) D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



#cohésion sociale

LA COHÉSION SOCIALE RECRUTE

+ DE 10 000
ALTERNANTS

Liens utiles

[Générer une fiche de poste](#)
[Générer une offre d'emploi](#)
[Trouver le métier fait pour moi \(Quizz\)](#)

Fiches RNCP

[Fiche RNCP 4521](#)

Salaire

débutant :
1519 € net



confirmé :
1618 € net



Le/la directeur(trice) d'ALSH construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil de jeunes enfants, organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation.

Missions principales

- ▶ Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs.
- ▶ Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution.
- ▶ Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs.
- ▶ Développer des partenariats.
- ▶ Animer la relation avec les familles.
- ▶ Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative et budgétaire, matérielle...).
- ▶ Assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, encadrement et formation des animateurs).
- ▶ Animer et encadrer des équipes.
- ▶ Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Formations

Ci-dessous, les formations dispensées en alternance pour ce métier :

- ▶ [BAC+5 \(NIVEAU I\)](#)
- ▶ [BAC+3 / BAC+4 \(NIVEAU 6 / II\)](#)
- ▶ [BAC+2 \(NIVEAU 5 / III\)](#)

Compétences requises



SAVOIR-FAIRE

Acquérir des connaissances
Classer
Comparer
Défendre des idées
Définir des stratégies
Enquêter
Expertiser
Expliquer oralement
Exposer oralement
Exposer par écrit
Informar par écrit
Persuader
Planifier
Utiliser des logiciels...



SAVOIR-ÊTRE

Autonomie
Capacité à travailler en équipe
Capacité à travailler sous pression, à gérer le stress
Capacité d'initiative, créativité
Capacité d'adaptation
Écoute
Sens de l'organisation, priorisation des tâches
Sens des responsabilités, fiabilité



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Communiquer grâce aux outils numériques
Protection des données
Se former grâce au numérique

Conditions de travail

- ▶ Ce métier s'exerce sous l'autorité d'un(e) directeur(trice) de l'animation.
- ▶ Il s'exerce généralement dans des structures ayant pour fonction les loisirs.
- ▶ Une bonne résistance à la fatigue physique et mentale est nécessaire.
- ▶ Les horaires sont réguliers mais assez contraignants .
- ▶ Les plus fortes périodes de travail correspondent aux vacances scolaires.